



POLITIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

Cette politique s'adresse à tous les employés d'Alcoa, ainsi qu'à toute filiale, société affiliée, partenariat, coentreprise et toute autre association commerciale contrôlés directement ou indirectement par Alcoa (communément appelés « la société »), partout dans le monde. Elle s'adresse aussi à tout administrateur, tout dirigeant et tout employé de la société.

Alcoa Corporation (« Alcoa ») reconnaît sa responsabilité en matière de respect des droits de la personne. Ces droits sont fondamentaux pour la durabilité de notre société et des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. Dans notre société et à travers notre organisation, nous nous engageons à traiter les gens avec dignité et respect.

Nos valeurs (agir avec intégrité, opérer avec excellence, prendre soin des personnes et diriger avec courage) constituent le cadre commun de nos décisions, actions et comportements. Elles représentent notre langue universelle et transcendent les cultures et les frontières. Pour vivre nos valeurs, notre comportement doit se conformer aux normes les plus exigeantes dans toutes nos activités professionnelles et dans le monde entier.

Alcoa s'engage à respecter les principes internationaux en matière de droits de la personne énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail, le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies.

Alcoa se conforme aux exigences légales internationales et locales applicables dans les pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Lorsque les lois locales en vigueur entrent en conflit avec les principes contenus dans cette politique sur les droits de la personne, Alcoa se conforme aux exigences locales tout en cherchant des moyens de respecter les principes énoncés dans la présente politique sur les droits de la personne.

Nous nous efforçons d'avoir une incidence positive sur les droits de la personne et nous rendons compte chaque année de notre contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies dans notre rapport sur le développement durable.

PRINCIPES

Santé et sécurité

Nous exerçons nos activités de manière sécuritaire et responsable, en respectant la santé de nos employés, de nos clients, de nos fournisseurs, de nos entrepreneurs et des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités, où que ce soit dans le monde. La société offre un environnement de travail sain et sécuritaire, et se conforme aux lois et réglementations en vigueur, ainsi qu'aux exigences internes en matière de santé et de sécurité. La société ne fera aucun compromis à l'égard des exigences liées à la santé et à la sécurité pour des raisons de profit ou de production.

Travail forcé, trafic humain et heures de travail

Nous croyons que les individus travaillent parce qu'ils le veulent ou le doivent, et non pas parce qu'ils y sont forcés. Alcoa interdit le recours à toute forme de travail forcé, y compris le travail carcéral, la main-d'œuvre engagée à long terme, la servitude pour dettes, le travail militaire, l'esclavage et toute forme de trafic humain. Les pratiques d'Alcoa en matière d'heures de travail sont conformes aux lois nationales et aux conventions collectives applicables.



POLITIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

Milieu de travail de confiance et égalité d'accès à l'emploi

Nous cherchons à offrir un milieu de travail digne de confiance, qui soit sécuritaire, respectueux et inclusif pour tous et exempt de harcèlement, d'intimidation et de comportements offensants ou irrespectueux. Alcoa croit que chaque personne doit être traitée de manière juste et équitable dans toutes les décisions liées à l'emploi, et que ces décisions doivent reposer sur les qualifications et l'expérience de travail.

Diversité et inclusion

Nous voulons offrir des lieux de travail de confiance, sûrs, respectueux et inclusifs pour tous les individus, et qui reflètent la diversité des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. Développer des effectifs talentueux et diversifiés permet de renforcer notre société ainsi que son avantage concurrentiel. Chacun d'entre nous joue un rôle important dans la création d'un milieu de travail ouvert et inclusif où chaque individu est en mesure de contribuer librement au succès d'Alcoa. Nous accueillons les origines, les cultures et les perspectives variées de nos collègues tout en valorisant nos différences.

Enfants et jeunes travailleurs

Nos pratiques d'embauche sont conformes aux conventions de l'Organisation internationale du travail en ce qui a trait à l'âge minimum et au travail des enfants. Nous respectons toutes les lois et réglementations locales en vigueur en matière d'embauche d'enfants, nous n'embauchons pas d'enfants et ne soutenons pas le recours au travail des enfants. Nous favorisons la création de programmes éducatifs, de formations et de stages liés à l'éducation scolaire formelle des jeunes.

Rémunération

Nous offrons à nos employés une rémunération compétitive par rapport au secteur et au marché du travail local et nous nous engageons à leur verser un salaire décent. Notre philosophie en matière de rémunération est clairement communiquée aux employés et nos pratiques sont conformes aux lois en vigueur en matière de salaire, d'heures de travail, d'heures supplémentaires et d'avantages sociaux.

Liberté d'association et négociation collective

Nous respectons le droit de nos employés à se joindre, à former ou à ne pas se joindre à une organisation syndicale sans craintes de représailles, d'intimidation ou de harcèlement. Lorsque les employés sont représentés par un syndicat légalement reconnu, nous nous engageons à établir un dialogue constructif avec leurs représentants librement choisis. Alcoa s'engage à négocier de bonne foi avec ces représentants.

Relations avec les communautés

Nous reconnaissons et respectons la diversité, les cultures, les coutumes et les valeurs des gens dans les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités, et nous tenons compte de leurs besoins, de leurs préoccupations et de leurs aspirations à l'égard de leurs traditions et de leur héritage. En outre, la société reconnaît son impact sur ces communautés. Nous sommes déterminés à collaborer avec les parties prenantes dans ces communautés afin de nous assurer d'écouter leur vision des choses, d'en tirer des leçons et d'en tenir compte dans le déroulement de nos activités. Nous sommes déterminés à nouer un dialogue avec les parties prenantes, si nécessaire, au sujet des droits de la personne en lien avec nos activités. Nous croyons qu'il est plus approprié de régler les questions locales au niveau local. Nous sommes également déterminés à créer une opportunité économique et à encourager la bonne volonté dans les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités par l'intermédiaire de projets locaux adaptés.



POLITIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

Nous encourageons toutes les parties prenantes de ces communautés à signaler et à exprimer leurs préoccupations en lien avec nos activités commerciales. Nous maintenons la [Ligne d'assistance pour le respect de l'intégrité d'Alcoa](#) comme mécanisme de signalement de ces problèmes par les parties prenantes de la communauté. Dans l'éventualité où nos activités commerciales seraient soupçonnées de causer ou de contribuer à des problèmes en matière de respect des droits de la personne, nous étudierons la question et répondrons aux préoccupations soulevées, puis prendrons les mesures appropriées pour corriger les faits corroborés, le cas échéant.

Sécurité en milieu de travail

Nous sommes déterminés à maintenir un milieu de travail sans violence, harcèlement, intimidation ni autre situation dangereuse ou perturbatrice causée par des menaces internes ou externes. Des mesures de sécurité sont déployées au besoin à l'intention des employés et seront maintenues pour assurer l'anonymat et la dignité des employés. Nous allons promouvoir et exiger la protection des droits de la personne pour tous ceux qui ont des interactions avec les forces de sécurité privées et publiques utilisées ou employées par la société.

Environnement

Alcoa s'engage à opérer d'une manière qui respecte et protège l'environnement où que nous soyons. Nous ne ferons aucun compromis sur notre engagement environnemental pour des raisons de profit ou de production. Nous répondons de manière honnête et responsable aux questions et aux préoccupations concernant nos actions environnementales et l'impact de nos activités sur l'environnement et nos communautés d'accueil. En particulier, nous aspirons à un taux d'émissions de carbone nul d'ici à 2050, conformément aux efforts mondiaux visant à atténuer les changements climatiques.

Protection des données

Nous sommes déterminés à protéger l'information personnelle de chaque personne et à traiter ces données comme une ressource de la société afin d'en réduire les risques de fuite, de perte ou d'usage malveillant. La politique d'Alcoa exige le respect intégral des lois auxquelles la société est soumise en matière de confidentialité des données dans les pays où elle exerce des activités, et la société est déterminée à collecter, traiter et transférer les données personnelles de manière responsable et en conformité avec les principes et obligations énoncés dans la politique d'Alcoa sur la confidentialité des données, sauf lorsque cela est en contradiction avec des exigences ou réglementations locales plus strictes.

Fournisseurs, entrepreneurs et coentreprises

Nous attendons de nos fournisseurs, de nos entrepreneurs et des sociétés affiliées qui ne sont pas sous le contrôle d'Alcoa (les « coentreprises ») qu'ils traitent leurs employés et interagissent avec les communautés de manière à respecter les droits de la personne et à se conformer à l'esprit de la présente politique et à l'intention qu'elle traduit. Nous exigeons de nos fournisseurs, de nos entrepreneurs et de nos coentreprises qu'ils respectent toutes les lois locales applicables et nous les encourageons à se conformer aux principes fondamentaux de l'Organisation internationale du travail. En outre, nous collaborons avec nos fournisseurs, entrepreneurs et coentreprises afin d'accroître la sensibilisation aux questions des droits de la personne. Nous avons élaboré et maintenons des procédures appropriées afin d'évaluer et de sélectionner les fournisseurs, les entrepreneurs et les coentreprises en fonction de nos valeurs fondamentales, de notre politique sur les droits de la personne et de nos normes pour les fournisseurs.

MISE EN ŒUVRE

Norme de gestion des droits de la personne (Human Rights Management Standard)



POLITIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

La norme de gestion des droits de la personne d'Alcoa met en œuvre la politique sur les droits de la personne. Cette norme exige que tous les emplacements d'Alcoa identifient, préviennent, atténuent et rendent compte de tout impact réel ou potentiel sur les droits de la personne, résultant de ses activités commerciales. La norme définit les exigences d'une remédiation efficace, si Alcoa cause ou contribue à un impact réel sur les droits de la personne.

L'approche d'Alcoa en matière de gestion des droits de la personne consiste à intégrer cette norme dans tous les processus pertinents.

Le Conseil des droits de la personne d'Alcoa est responsable de la supervision de la mise en œuvre de la politique sur les droits de la personne par le biais de la norme de gestion des droits de la personne.

Diligence raisonnable et formation

Nous évaluons et examinons en permanence la meilleure façon de renforcer notre approche en matière de droits de la personne. Nous nous engageons à effectuer une diligence raisonnable en matière de droits de la personne conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne et à nous engager auprès de nos principales parties prenantes dans le monde afin de continuer à améliorer notre approche. Nous développerons et mettrons en œuvre une formation sur cette politique pour les employés et les partenaires commerciaux d'Alcoa, et nous rendrons compte annuellement de nos progrès dans notre rapport sur le développement durable.

Questions relatives aux signalements

Nous nous engageons à identifier, prévenir et atténuer les impacts négatifs sur les droits de la personne liés à nos activités commerciales en maintenant des mécanismes de réclamation opérationnels transparents et accessibles dans nos communautés.

Si vous pensez qu'il y a un conflit entre le langage de cette politique et les lois, coutumes et pratiques du lieu où vous travaillez, si vous avez des questions sur cette politique ou si vous souhaitez signaler une violation potentielle de cette politique, vous devez soulever ces questions et préoccupations par le biais de la chaîne d'assistance pour le respect de l'intégrité, qui comprend votre supérieur, votre chef d'équipe ou un autre membre de la direction, le service des ressources humaines, le service juridique, votre champion de l'intégrité, le service de l'éthique et de la conformité, la ligne d'assistance pour le respect de l'intégrité ou la ligne mondiale pour la gestion des crises (au Royaume-Uni, composez le 44-20-37452579; aux États-Unis, composez le 412 535-5194).

Solution

Toute préoccupation sera traitée rapidement, avec impartialité et en toute confidentialité.

Lorsqu'une situation touche les droits de la personne, nous accordons une grande importance à trouver une solution efficace. Nous sommes déterminés à continuer d'améliorer les capacités de notre équipe de direction en ce qui concerne l'identification de ces questions et l'efficacité des solutions à y apporter. En outre, nous continuons de soutenir la sensibilisation et les connaissances de nos employés quant aux droits de la personne, et nous les encourageons à exprimer, sans crainte de représailles, toute préoccupation à cet égard. La Politique anti-représailles d'Alcoa interdit expressément toute forme de représailles contre toute personne qui, de bonne foi, signale un incident.

Signalement externe

Au niveau de l'entreprise, nous rendons compte de notre gestion des droits de la personne par le biais de notre rapport annuel sur le développement durable. Au niveau local, nous le faisons par le biais des conseils consultatifs communautaires ou d'autres mécanismes similaires, ou d'autres mécanismes de reddition de comptes locaux.



POLITIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

POUR TOUTE QUESTION

Veillez envoyer un courrier électronique au Conseil des droits de l'homme d'Alcoa à HumanRightsCouncil@alcoa.com.